

Assemblée générale A13-02 - Mercredi 06 novembre 2013

15h30

CAHIER DE PROPOSITION

IMPORTANT : N'oubliez pas que toute proposition peut être amenée à l'Assemblée, incluse dans ce cahier ou non. De même, toutes les propositions que vous trouverez ici-bas peuvent être modifiées, adoptées ou rejetées par l'Assemblée, qui est souveraine en tout point. Bref, ce cahier de propositions n'est pas le portrait exact de ce qui sera abordé en Assemblée générale.

0.0 Procédures**0.1 Présidium**

Que Clovis soit élu à l'animation de l'Assemblée générale, et que Aurélie McBrerearty soit élue au secrétariat

0.2 Adoption [PV A13-01](#) (04 septembre 2013)**0.3 Suivi procès-verbal****0.4 Ordre du jour**

Que l'ordre de jour suivant soit adopté :

1.0 Ouverture

2.0 Comité de recherche (CVM)

3.0 Affaires internes

3.1 [Mandats A.G. à conserver](#) (voir [Charte](#), article 3.10)3.2 Entente AGE – CVM : [comparatif](#)3.2.1 **Discussion – amendements**3.2.2 **Comité de négociation**

3.3 Délégué-e-s Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal

3.4 Comptoir Exode

3.5 Droits de scolarité TIL (modification du [Règlement sur les droits d'inscription au Cégep du Vieux Montréal](#))

4.0 Plan d'action A13 :

4.1 [Charte des valeurs québécoises](#)4.2 [Mi'kmaq](#) (Rexton, NB) – Voir [média](#)4.3 [Scolarisation des sans papiers](#)4.4 [Mini-Miss à Laval](#)

5.0 Affaires financières

5.1 Camp de formation de l'ASSÉ

5.2 [Don pour emprisonnés G-20](#)

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée

0.5 Date prochaine Assemblée générale**1.0 Ouverture**

-

2.0 Comité de recherche CVM

-

3.0 Affaires internes3.1 [Mandats à conserver](#) (voir [Charte](#), article 3.10)

-

3.2 Entente AGE – CVM : [comparatif](#)

3.2.1 Discussion-amendements

-

3.2.3 Comité de négociation

-

3.3 Délégué-e-s Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal

-

3.4 Comptoir Exode + Coopérative Féé-Téria

➤ Considérant les problèmes logistiques et d'isolement des employé-e-s due à l'éloignement du dit comptoir par rapport à l'Exode;

➤ Considérant que ce projet nécessiterait du réaménagement donc la disparition de certains casiers au 7^e étage;

➤ Considérant que l'administration du CVM est en appel d'offre pour le renouvellement du contrat de la Cafétéria;

➤ Considérant qu'Aramark, une corporation multinationale multimilliardaire, est présentement tenancière de la cafétéria;

➤ Considérant que le projet de coop Féeteria initié en 2007 ([A07-02](#), 17 octobre 2007 | [H09-01](#), 04 février 2009) n'a pas été mené à terme;

✓ Attendu que l'élaboration d'un comptoir express atténuerait la nécessité d'une coopérative étudiante;

❖ Que L'AGECVM réitère son mandat de mise en place d'une coopérative étudiante et mise ses efforts sur cette initiative;

❖ Que L'AGECVM entreprenne des démarches auprès des employé-e-s de soutien, professeur-e-s et employé-e-s de la cafétéria;

❖ Que L'AGECVM lance une campagne d'information et de mobilisation auprès des étudiant-e-s;

❖ Que L'AGECVM engage des moyens de pressions auprès de l'administration afin de revendiquer cette alternative viable durant l'appel d'offre.

3.5 Droits de scolarité TIL (modification du [Règlement sur les droits d'inscription au Cégep du Vieux Montréal](#))

➤ Considérant qu'il est proposé par la direction des études d'augmenter le coût maximal des cours suivants :

▪ Perceptions et tendances (391-A12-VM) qui passerait de 175\$ à 350\$

▪ Recherche et développement d'activités (391-A52-VM) qui passerait de 375\$ à 500\$

➤ Considérant qu'un programme technique prépare les étudiant-e-s au marché du travail et qu'il se doit de leur fournir une expérience pratique diversifiée;

➤ Considérant que le plein-air est une branche importante du programme de TIL et que la seule

manière d'acquérir de l'expérience est d'aller sur une base de plein-air;

- Considérant que le stage-laboratoire du programme de TIL fait partie du cheminement obligatoire, qu'il permet de développer des compétences ne pouvant être acquises en classe, qu'il permet de mettre en pratique la théorie et d'acquérir une expérience personnelle et professionnelle unique;
- Considérant que les étudiant-E-s en TIL font déjà un effort d'autofinancement considérable;
- Considérant qu'un enjeu monétaire ne devrait pas empêcher un étudiant de s'inscrire dans un programme d'études, que les coûts actuels sont déjà problématiques et qu'il est proposé par la direction des études d'en faire augmenter;
- Considérant que l'éducation est un droit et non une marchandise;
- Considérant que l'AGECVM possède déjà un mandat pour la gratuité scolaire ([A06-05](#), 29 novembre 2006);
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre l'augmentation des droits d'inscription reliés aux cours (391-A12-VM) et (391-A52-VM) du programme de Technique d'Intervention en Loisirs. L'AGECVM mène une campagne d'information et de mobilisation dans le but de s'opposer à cette hausse.

4.0 Plan d'action A13

4.1 [Charte des valeurs québécoises](#)

- Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;
- Considérant que ladite charte ne répond aucunement aux véritables problèmes qui affligent le Québec, notamment le racisme, le sexisme et la pauvreté;
- Considérant qu'en ce sens cette charte se superpose aux politiques d'austérité frappant justement les communautés les plus pauvres et marginalisées;
- ❖ Que l'AGECVM débute dès maintenant une campagne de mobilisation et d'information pour dénoncer d'un même souffle les politiques d'austérité et la Charte des valeurs québécoises;
- ❖ Que le discours de la campagne s'attelle à présenter les deux dossiers comme deux facettes du populisme de droite. Plus précisément, que l'axe de discours de la campagne vise à expliquer comment le Parti Québécois, par son projet de Charte, vise à camoufler l'augmentation du fossé entre les riches et les classes populaires, elle-même amplifiée par les politiques d'austérité des gouvernements successifs;
- ❖ Que cette campagne soit menée dans la plus étroite collaboration possible avec les groupes progressistes partageant nos principes;
- ❖ Que l'AGECVM dissémine cette idée dans l'ensemble du Québec et auprès de ses alliés.

4.2 [Mi'kmaq \(Rexton, NB\) – Voir média](#)

- Considérant la répression sauvage de la GRC à l'égard des militant-e-s qui bloquaient l'accès au site d'exploitation de la compagnie SWN

Ressources;

- Considérant la hausse des moyens de pression effectuée par ces autochtones;
- Considérant la destruction des écosystèmes amenée par la fracturation hydraulique;
- Considérant que les Mi'kmaq n'ont jamais cédé leur territoire;
- Considérant que le colonialisme menace directement le mode de vie des peuples autochtones;
- Considérant les mandats anticolonialiste ([H13-01](#), 13 février 2013) et écologiste ([A06-03](#), 25 octobre 2006) de l'AGECVM
- ❖ Que l'AGECVM supporte toutes les luttes autochtones pour la protection de leurs terres et se montre solidaire avec leurs revendications;
- ❖ Que l'AGECVM participe aux actions anticolonialistes de solidarité qui seront menées localement;

4.3 [Scolarisation des sans papiers](#)

- Considérant que les enfants sans papiers vivent dans une situation de précarité;
- Considérant que les familles de ces enfants doivent payer entre 5000\$ et 7000\$ par année et par enfant pour que ceux-ci aient accès à l'éducation;
- Considérant nos mandats pour la gratuité scolaire et l'accès à l'éducation pour tous et toutes;
- Considérant que la scolarisation au niveau primaire et secondaire est déjà gratuite pour les citoyens et citoyennes du Canada;
- Considérant que le Québec est la seule province au Canada où la scolarisation des enfants sans papiers n'est pas gratuite;
- Considérant que c'est une forme d'exclusion pour les nouveaux arrivants, nouvelles arrivantes et leurs enfants;
- ❖ Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à l'éducation publique, de la maternelle à l'université, pour toute personne, peu importe son statut migratoire;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne toutes les luttes pour la scolarisation des sans-papiers;
- ❖ Que l'AGECVM diffuse de l'information au sujet de la scolarisation des sans-papiers.

4.4 [Mini-Miss à Laval](#)

- Considérant que les concours de mini-miss vont totalement à l'encontre de nos mandats féministes;
- Considérant que ces concours perpétuent la logique patriarcale, en plus de la répandre à des jeunes filles dès leur plus jeune âge;
- Considérant que ce n'est souvent pas le choix des enfants de participer à ces concours;
- Considérant que ces concours renforcent l'objectification et l'hypersexualisation de la femme et surtout des jeunes femmes;
- Considérant que ces concours aident à la dénaturalisation de l'enfance;
- Considérant l'endoctrinement qui résulte de ce type de concours;

- Considérant qu'une pétition contre la tenue de ce genre d'évènement est déjà signée par plus de 50 000 personnes;
- Considérant que ces concours encouragent la superficialité dès le plus jeune âge;
- Considérant que ces concours visent à inculquer les cultes de la beauté et de la minceur;
- Considérant que 80% des femmes suivront un régime avant l'âge de 18 ans, que 3% des femmes de 15 à 25 souffrent de troubles alimentaires et que 90% des personnes atteintes d'anorexie sont des femmes;
- Considérant que la chaîne Musimax a arrêté de diffuser deux télé-réalités présentant le même genre de concours de beauté;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre tous les concours de mini-miss, dont celui de Laval;
- ❖ Que l'AGECVM organise et participe aux actions lorsque la nouvelle date du concours sera divulguée.

[4.5 Autres propositions

4.5.1 Pipeline

- Considérant l'état alarmant de la situation environnementale partout dans le monde;
- Considérant que les sables bitumineux constituent l'un des cinq projets industriels les plus destructeurs dans le monde;
- Considérant que les pipelines faciliteraient grandement une augmentation de l'exploitation des sables bitumineux;
- Considérant que les pipelines ne sont pas sécuritaires du tout, eux qui fuient régulièrement et causant des désastres écologiques monstrueux;
- Considérant que les projets de pipeline ont été retardés à l'ouest et au sud des sables bitumineux, l'est étant la seule option évidente restante;
- Considérant que les pipelines poursuivent l'entreprise colonialiste;
- Considérant les positions anticolonialistes ([H13-01](#), 13 février 2013) et écologiste ([A06-03](#), 25 octobre 2006) de l'AGECVM;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le projet de la ligne 9;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le projet de Transcanada;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre tout projet de pipeline au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, et ce, pour toujours;
- ❖ Que l'AGECVM exige l'arrêt immédiat de l'exploitation des sables bitumineux;
- ❖ Que l'AGECVM encourage et soutienne toutes les luttes contre les sables bitumineux et les pipelines.
- ❖ Que l'AGECVM envisage des actions allant dans ce sens.

4.5.2 Exploration et exploitation pétrolière

- Considérant l'état alarmant de la situation environnementale partout dans le monde;
- Considérant que l'exploration et

l'exploitation des pétrolières en sol "québécois" poursuit l'entreprise colonialiste enclenchée dès que Jacques Cartier a mis le pied ici;

- Considérant l'environnement fragile des régions, tel le Golfe St-Laurent, visées par cette exploitation;
- Considérant que le pétrole: c'est sale;
- Considérant les mandats anticolonialiste ([H13-01](#), 13 février 2013) et écologiste ([A06-03](#), 25 octobre 2006) de l'AGECVM;
- ❖ Que l'AGECVM exige la fin de toute exploration et exploitation pétrolière sur le sol "québécois", tant en Gaspésie, sur Anticosti ou partout ailleurs, et ce, pour les milles prochaines années;
- ❖ Que l'AGECVM encourage et soutienne toutes les luttes contre les projets pétroliers au Québec;
- ❖ Que l'AGECVM envisage des actions allant dans ce sens.

4.5.3 Élections municipales

- Considérant le passé douteux de Denis Coderre;
- Considérant que le nouveau maire n'a visiblement pas d'idées ni de vision politique;
- Considérant que le nouveau maire a été élu avec l'appui de moins de 13% des Montréalais-e-s;
- Considérant que la nouvelle administration du maire est composée par de nombreux et nombreuses membres d'Union Montréal, un parti ayant de nombreuses allégations de corruption et collusion;
- Considérant que l'ensemble de l'administration municipale soutient la gentrification et l'étalement urbain;
- Considérant que la nouvelle administration municipale est résolument capitaliste;
- Considérant que l'AGECVM est anticapitaliste ([A.G. H10-01](#), 03 février 2010);
- Considérant que le système électoral municipal ne tient pas réellement compte de la diversité d'opinion de la population;
- Considérant que l'AGECVM n'appuie aucun parti politique;
- ❖ Que l'AGECVM se prononce contre la nouvelle administration municipale;
- ❖ Que l'AGECVM soit anti-électorale, et ce, à tous les paliers gouvernementaux.

4.5.4 Expulsion d'un ex-militant de l'AGECVM par les gardas

- Considérant que les gardas ont expulsé un ancien militant du cégep de manière totalement arbitraire sous la demande de l'administration;
- Considérant que le cégep est une institution ouverte au public;
- ❖ Que l'AGECVM condamne l'arbitraire des

gardas et de l'administration dans leur expulsion du public

4.5.5 Tarifs Hydro-Québec

- Considérant que la hausse des tarifs réclamée prévue par Hydro-Québec pour le 1er avril 2014 atteint 5.8% et que selon leurs prévisions, une hausse cumulative autour de 22% serait instauré d'ici 2018;
- Considérant qu'Hydro-Québec dégage près de 4 milliards \$ en revenus excédentaires et taxes chaque année;
- Considérant que plus de 91 000 ménages se sont fait débranchés depuis 2011;
- Considérant que ces hausses sont des mesures régressives qui affectent directement les plus démunies et qui augmentent injustement l'inégalité sociale;
- Considérant que ces hausses sont une forme de taxation abusive et déguisée ayant comme finalité de renflouer les coffres de l'état au détriment des citoyens qui assumeront les dérives et les coûts engendrés par les politiques budgétaires d'Hydro-Québec;
- Considérant le lien de proximité influent entre le président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, Pierre-Karl Péladeau et le gouvernement Péquiste;
- Considérant l'octroi de contrats d'achats secrets par Hydro-Québec accordé au secteur privé qui cède des droits de productions;
- ✓ Attendu que l'AGECVM est contre la privatisation et la tarification des services publics;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose au dégel et à l'indexation à perpétuité des tarifs d'électricité tel que voté dans le cadre de la loi 25 du Parti Québécois.
- ❖ Que l'AGECVM participe activement à la mobilisation contre ces hausses.

4.5.6 GGI Renaud-Bray

- Considérant que les employé-e-s de 11 succursales sont en négociations de nouvelles conventions collectives depuis plus de 11 mois avec le côté patronal et que

celles-ci sont échues depuis le 31 décembre 2012;

- Considérant qu'une Grève Générale Illimitée à été décrété par leur syndicat;
- Considérant que leurs demandes inclus un horaire stable, un salaire décent et la reconnaissance du métier de libraire;
- Considérant que 10 de ces succursales restent quand même ouvertes et ce grâce à l'apport de la direction;
- Considérant qu'environ 70% du chiffre d'affaires de Renaud-Bray est obtenu lors de la période des fêtes;
- ❖ Que l'AGECVM encourage les actions autonomes en support aux libraires]

5.0 Affaires financière

5.1 Camp de formation de l'ASSÉ

-

5.2 Don pour arrêtés G-20

- Considérant les arrestations et détentions arbitraires ainsi que la violence et la répression excessive de l'État et sa police lors du G-20, qui a touché nombre de militant-e-s tant de l'Ontario, du Québec et ailleurs;
- Considérant les 929 millions de dollars octroyés pour la «sécurité» du G-20 ;
- Considérant les peines de prison excessives et illégitimes données à Youri Couture et Guillaume Constantinau;
- Considérant la manière dont leur identification a été réalisée grâce à du profilage, c'est-à-dire après le G-20 et en ciblant directement tous les véhicules québécois;
- Considérant que l'AGECVM avait pris position contre le G-20 ([A.G. H10-02](#), 24 février 2010);
- Considérant les mandats contre la répression policière et étatique ainsi que contre le profilage politique;
- ❖ Que l'AGECVM fasse des dons à Youri et Guillaume dans la mesure de ses moyens;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre le système carcéral;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses mandats contre la répression étatique et le profilage politique.

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée